

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOTEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONSPlace de la Mairie
46 260 VARAIRE**Nombre de délégués votants : 35**

Le neuf mars deux mille vingt-six à 9 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Varaire sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

Présents (20) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles Louis, AYMARD Marcel, BURG Pierre, CONTE Christian, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, FONT Corinne (suppléante VALETTE Roselyne),

GENET Mylène, GOURGOU Jean Pierre, ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France).

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur Didier PECH.

Absents excusés (10) : Mmes et MM COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme ESTIVAL René, HAUVERTE Alix, MAROT Michel, MASSY Christian, MORICE Pierre, TARDY Michel, TRAVERSAC David.

Absents (4) : Mme et MM. CAMMAS Francis, NODARI Sébastien, NOUVIALE Arnaud, VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Marcel AYMARD est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : La Ted – Améliorations (variateurs, armoire électrique,...) : attribution de travaux

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que le Tréboulou est la principale ressource du SESEL et qu'il convient donc d'effectuer des travaux d'améliorations au niveau du réservoir de La Ted (secours du Tréboulou par Cahors).

Un devis a été demandé à l'entreprise HYDRAU ELECT pour les travaux suivants :

- Renouvellement de l'armoire électrique,
- Installation de variateurs pour les pompes,
- Inverseur de source pour groupe électrogène,
- Sonde de mesure du niveau de l'eau dans la cuve,
- Surveillance de la pression du ballon anti-bélier,
- Installation alarme digicode,
- Création d'une vidange canalisation

Le devis s'élève à 31 854,89 euros HT.

Le comité syndical, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à signer le devis de l'entreprise HYDRAU ELECT et à en suivre l'exécution.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme au registre.**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 17 MARS 2026

Publié ou notifié le 17 MARS 2026

Le secrétaire de séance

A Varaire, le 9 mars 2026

Le Président

Marcel AYMARD

Didier PECH

